

Programme des Nations Unies pour le Développement / PLCP « Sécurité Communautaire Ituri »

**Projet: «Collecte et analyse des informations pour
une sensibilisation communautaire au désarmement
civil volontaire dans les 4 sites de Bunia (Sukisa),
Fataki, Libi et Cite de Mahagi» Projet n° 00072123**

Exécuté suivant
Contrat n° 00072123/PLCP

par

AFRICA INITIATIVE PROGRAMME «AIP»

Rapport d'audit

Période : Du 15 juillet 2010 au 31 décembre 2012

Mars 2013

SOMMAIRE

1.	OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT	5
1.1.	CERTIFICATION DES ÉTATS DES DÉPENSES	6
1.2.	CERTIFICATION DES ÉTATS DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE	7
1.3.	CERTIFICATION DE L'ÉTAT DES ACTIFS ET DE L'ÉQUIPEMENT	8
2.	RAPPORT FINANCIER DU PROJET	10
2.1.	ÉTAT DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS DU PROJET	11
2.2.	PRÉSENTATION ET GESTION DU PROJET	11
2.2.1.	PRÉSENTATION D'AFRICA INITIATIVE PROGRAMME « AIP »	11
2.2.2.	PRÉSENTATION DU PROJET	12
2.2.3.	ORGANISATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DU PROJET	13
2.2.4.	AVANCES REÇUES	14
2.3.	NOTES ANNEXES A L'ÉTAT DES PRÉVISIONS ET RÉALISATIONS DU PROJET	14
2.3.1.	LES INFORMATIONS FIABLES SUSCEPTIBLES DE PROCÉDER AUX ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION AU DÉSARMEMENT COMMUNAUTAIRE SONT OBTENUES	14
2.3.2.	LA MISE EN NIVEAU DE LA POPULATION QUANT AUX INFORMATIONS SUR LES EFFETS DEVASTATEURS DE LA PROLIFÉRATION DES ALPC ET L'ACCORD DE PRINCIPE SUR "LES MODALITÉS" DE REMISE VOLONTAIRE DES ARMES ILLEGALEMENT DETENUES	15
2.3.3.	FRAIS DE GESTION	15
2.3.4.	FRAIS ADMINISTRATIFS ET DIVERS	16
2.3.5.	TRANSFERT AU PNUD	16
3.	LETTRE DE GESTION	17
3.1.	EVALUATION DU NIVEAU D'EXECUTION PHYSIQUE DU PROJET	20
3.2.	INDICATION DU NIVEAU D'EXECUTION BUDGETAIRE DU PROJET	20
3.3.	CHRONOGRAMME D'EXECUTION DU PROJET	20
3.4.	OBSERVATIONS D'AUDIT ET RECOMMANDATIONS	21
A.	RESSOURCES HUMAINES	21
3.4.1.	INEXISTENCE DE DOSSIER FORMALISE SUR LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT DE PERSONNEL DU PROJET ET DES ANIMATEURS RURAUX	21
3.4.2.	NON EVALUATION DU PERSONNEL AFFECTE AU PROJET DURANT TOUTE LA PERIODE COUVERTE PAR L'AUDIT	21
B.	FINANCES	22
3.4.3.	NON RESPECT DU CODE DES IMPÔTS ET DE LA LÉGISLATION SOCIALE EN VIGUEUR EN RDC	22
3.4.4.	IRREGULARITES DANS LE CLASSEMENT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES ET D'AUTRES DOCUMENTS FINANCIERS 23	
3.4.5.	ABSENCE DE LOGICIEL COMPTABLE	23
3.4.6.	ABSENCE DE BACK UP SYSTEMATIQUE DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVE	24
C.	GESTION DES ACTIFS	24
3.4.7.	ABSENCE D'EVIDENCE DE PRISE D'INVENTAIRES PHYSIQUES DES ACTIFS DU PROJET AU 31/12/2012 AINSI QUE DE CODIFICATION (MARQUAGE) SUR LES BIENS DU PROJET	24
3.4.8.	ABSENCE DE DOCUMENTS RELATIFS A L'AFFECTATION DE CERTAINS EQUIPEMENTS DU PROJET DANS LES SITES D'OPERATIONS	25
D.	GESTION DE TRÉSORERIE	25
3.4.9.	INEXISTENCE DE PROCES-VERBAL ATTESTANT LA PRISE D'INVENTAIRE PHYSIQUE DE CAISSE	25
3.4.10.	NON TENUE DE LIVRE DE BANQUE ET D'ÉTATS PÉRIODIQUES DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE	26
E.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	27
3.4.11.	INEXISTENCE D'UN ORGANIGRAMME	27
3.4.12.	ABSENCE DU CONTRAT DE BAIL SIGNÉ ENTRE LE PROJET ET LE BAILLEUR	27

3.5.	PLAN DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ANTERIEURES.....	28
4.	ANNEXES	29
4.1.	ANNEXE 1 : ETAT DE LA SITUATION DE TRESORERIE CERTIFIE	30
4.2.	ANNEXE 2 : ETAT DES ACTIFS ET DE L'EQUIPEMENT CERTIFIE.....	31
4.3.	ANNEXE 3 : COMMUNICATION DES RÉSULTATS DE L'AUDIT.....	32
4.4.	ANNEXE 4 : SUIVI DES OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DES AUDITS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	33

N/Réf : 108/SECOFIC/RA/KT/DG/2013

Kinshasa, le 11 mars 2013

V/Réf :

- **Monsieur PACIFIQUE MUSAGHI-KUBOTA**
Fredy
FIELD OFFICER /AIP
AFRICA INITIATIVE PROGRAMME
Bureau de Bunia-Ituri
- **Monsieur ADAMA COULIBALY**
Directeur Pays / PNUD /RDC
Immeuble Losonia / Boulevard du 30 juin
Kinshasa / Gombe.-

Tous en République Démocratique du Congo.-

Messieurs,

Concerne : Rapport d'audit du Projet : « Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia (Sukisa), Fataki, Libi et Cité de Mahagi ».

En notre qualité d'auditeur externe et conformément au contrat d'entreprise n° 2013-06 signé en date du 22 février 2013 entre la SECOFIC SPRL et le PNUD, relatif à la réalisation des services d'audit du projet repris en concerne mis en œuvre par AFRICA INITIATIVE PROGRAMME « AIP » pendant l'exercice fiscal 2012, nous vous transmettons notre rapport d'audit.

Ce rapport, dont le contenu a été discuté avec le field officer d'AIP, contient trois volets :

- notre opinion respective sur l'état de dépenses, sur l'état de trésorerie et sur l'état des équipements acquis par le projet ;
- une lettre de gestion qui décrit les faiblesses spécifiques du contrôle interne relevées dans la gestion du projet après une évaluation du système de contrôle interne et un examen général de l'état d'avancement du projet ;
- quelques annexes utiles.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez obtenir au sujet de ce rapport.

En espérant que ce rapport réponde à vos attentes, nous vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de notre considération distinguée.

Honoré TSHIYOYO DIJIBA

Associé Gérant

1222, avenue Tombalbaye.

Kinshasa/Gombe.-



Honoré TSHIYOYO DIJIBA
Associé Gérant
Expert Comptable

1. OPINION DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

*Au Directeur Pays/PNUD/RDC et
Au Field Officer de l'AIP*

Conformément au contrat institutionnel n° 2013-06 signé par la Société d'Expertise Comptable, Fiscales et en Conseils « SECOFIC Sprl » et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD),

1.1. Certification des états des dépenses

1. Nous avons procédé à l'audit des états des dépenses ci-joints (« les états ») du projet « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* » régi par l'Accord de Coopération n° 00072123/PLCP, financé par le Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD » et exécuté par Africa Initiative Program «AIP», pour la période du 15 juillet 2010 au 31 décembre 2012.
2. L'administrateur du projet a la responsabilité de préparer les états afférents au projet « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* » et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement des états qui soient exempts d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.
3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état basée sur notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états sont exempts d'inexactitudes matérielles.
4. Un audit comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et divulgations qui figurent dans l'état. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans les états, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation des états du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. L'audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des évaluations comptables faites par l'administrateur, en même temps qu'une appréciation du mode de présentation des états. Nous croyons que les données que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.
5. A la suite de nos vérifications, nous avons relevé que sur la période programmatique 2010-2012, l'AIP a reçu du PNUD pour le compte du projet sous-examen une enveloppe globale de l'ordre d'USD 97.986,00 contre les prévisions contractuelles estimées à USD 136.092,00 soit un taux d'exécution de près de 72% d'engagements de la part du bailleur des fonds. Cette enveloppe a été servie en deux tranches d'USD 29.940,00 et d'USD 68.046,00 respectivement au cours des exercices 2010 et 2011.

6. Dans notre opinion,

- 6.1 l'état des dépenses ci-joint présente correctement, à tous égards, la dépense de l'ordre d'USD 29.940,00 engagée par le projet : «*Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* », pour la période allant du 15 juillet au 31 décembre 2010, conformément aux règles comptables du PNUD.
- 6.2 l'état des dépenses ci-joint, présente correctement, à tous égards, la dépense de l'ordre d'USD 67.969,00 engagée par le projet : «*Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* », pour la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2012, conformément aux règles comptables du PNUD.

1.2. Certification des états de la situation de trésorerie

1. Nous avons procédé à l'audit des états des espèces ci-joint (« les états ») du projet « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* », à la date du 31 décembre 2010 et celle du 31 décembre 2012.
2. L'administrateur du projet a la responsabilité de préparer les états afférents au projet « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* » et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement des états qui soient exempts d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.
3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état basée sur notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états sont exempts d'inexactitudes matérielles.
4. Un audit comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et divulgations qui figurent dans les états. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans les états, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation des états du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. L'audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des évaluations comptables faites par l'administrateur, en même temps qu'une appréciation du mode de présentation des états. Nous croyons que les

données que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.

5. Dans notre opinion,

- 5.1. l'état de la position de trésorerie ci-joint présente correctement, à tous égards, le montant des espèces et le solde bancaire du projet du PNUD : « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* » s'élevant à **USD 0,00** au 31 décembre 2010 conformément aux règles comptables du PNUD.
- 5.2. l'état de la position de trésorerie ci-joint présente correctement, à tous égards, le montant des espèces et le solde bancaire du projet du PNUD : « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* » s'élevant à **USD 77,00** au 31 décembre 2012 conformément aux règles comptables du PNUD.

1.3. Certification de l'état des actifs et de l'équipement

1. Nous avons procédé à l'audit de l'état des actifs ci-joint (« l'état ») du projet : « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* », à la date du 31 décembre 2012.
2. L'administrateur du projet a la responsabilité de préparer l'état afférent au projet « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* » et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitudes matérielles, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur.
3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur l'état basée sur notre audit. Nous avons conduit notre audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Ces normes nous imposent de satisfaire aux exigences d'ordre éthique et de planifier et conduire l'audit de manière à obtenir une assurance raisonnable que l'état est exempt d'inexactitudes matérielles.
4. Un audit comporte l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves attestant la véracité des montants et divulgations qui figurent dans l'état. Les procédures choisies dépendent du jugement de l'auditeur, y compris son évaluation des risques d'inexactitudes matérielles dans l'état, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur. En évaluant ces risques, l'auditeur prend en considération la nature du contrôle interne appliqué à la préparation de l'état du projet afin de concevoir des procédures d'audit qui soient appropriées aux circonstances, mais non dans l'intention d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet. L'audit comporte aussi une évaluation de l'adéquation des règles comptables utilisées et du caractère plus ou moins raisonnable des évaluations comptables faites par l'administrateur, en même temps

Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD/ULCP)

Projet : « Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi » exécuté par AIP

Rapports d'audit – Période : Du 15 juillet 2010 au 31 décembre 2012

qu'une appréciation du mode de présentation de l'état. Nous croyons que les données que nous avons obtenues pour préparer l'audit suffisent à fournir une base à notre opinion d'audit.

5. **Dans notre opinion**, l'état des actifs ci-joint, présente correctement, à tous égards, le solde d'inventaire du projet : « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* », s'élevant à USD 7.345,00 au 31 décembre 2012 conformément aux règles comptables du PNUD.
6. Sans remettre en cause notre opinion exprimée au point 5 ci-dessus, il y a lieu de faire observer que nous n'avons pas pu visiter certains actifs et équipements recensés par AIP et qui seraient détenus par d'autres sites d'exécution du projet situés en dehors de Bunia.

Le présent rapport est destiné exclusivement à l'information et à l'utilisation du PNUD et d'AIP et ne peut être utilisé par des personnes autres que celles spécifiées.

Délivré à Kinshasa, le 11 mars 2013.

Honoré TSHIYOYO DIJIBA

Associé Gérant

1222, avenue Tombalbaye.

Kinshasa/Gombe.-



Honoré TSHIYOYO DIJIBA
Associé Gérant
Expert Comptable

2. RAPPORT FINANCIER DU PROJET

2.1. Etat des prévisions et réalisations du Projet

Période : 15 juillet 2010 au 31 décembre 2012

Désignation des lignes budgétaires	Notes	Prévisions budgétaires (USD)	Réalizations budgétaires (USD)			Ecart (USD)	%
			Exercice 2010	Exercice 2011-2012	TOTAL		
Les informations fiables susceptibles de procéder aux activités de sensibilisation au désarmement communautaire sont obtenues	2.3.1	14.401,00	14.571,00	0,00	14.571,00	-170,00	-1,18%
La mise en niveau de la population quant aux informations sur les effets dévastateurs de la prolifération des ALPC et l'accord de principe sur "les modalités" de remise volontaire des armes illégalement détenues	2.3.2	65.630,00	0,00	51.329,00	51.329,00	14.301,00	21,79%
Frais de gestion	2.3.3	51.790,00	15.369,00	7.640,00	23.009,00	28.781,00	55,57%
Frais Administratifs et Divers	2.3.4	4.271,00	0,00	1.000,00	1.000,00	3.271,00	76,59%
Transfert au PNUD	2.3.5			8.000,00	8.000,00	-8.000,00	
Total		136.092,00	29.940,00	67.969,00	97.909,00	38.183,00	28,06%
Financement effectif PNUD/GJS	2.2.4	136.092,00	29.940,00	68.046,00	97.986,00	-38.106,00	-28,00%
Solde trésorerie au 31/12			0,00	77,00	77,00		

Les notes 2.2.4, 2.3.1 à 2.3.5 font partie intégrante de l'état des prévisions et des réalisations du projet.

2.2. Présentation et Gestion du Projet

2.2.1. Présentation d'AFRICA INITIATIVE PROGRAMME « AIP »

Créé le 03 juillet 1998 à Nairobi au Kenya, Africa Initiative Programme « AIP » en sigle, est une Organisation Non Gouvernementale Internationale apolitique et non confessionnelle à vocation régionale. L'AIP exerce ses activités principalement dans les pays d'Afrique de l'Est, la Sous-région des grands Lacs et dans les pays de la CEMAC.

Le siège d'AIP est fixé à Nairobi (Kenya).

En République Démocratique du Congo, le bureau de représentation est situé à Bunia, dans la Province Orientale, District de l'Ituri au n°17, Av. LOGO II, Quartier BANKOKO, route Prison centrale, cité de Bunia.

L'objectif général d'AIP est d'apporter un appui à la réconciliation et à l'édification de la paix en République Démocratique du Congo et dans la région des Grands-Lacs.

Les objectifs spécifiques poursuivis par AIP sont les suivants :

- Développer une stratégie de construction de la paix qui tiendrait compte d'une part des besoins de réconciliation et d'autre part des causes profondes du conflit par des formations, des échanges et réflexion sur la méthodologie de résolution des conflits ;
- Augmenter la confiance entre les différents acteurs locaux et régionaux en créant un cadre de réflexion et de concertation et en leur permettant de travailler en collaboration ;
- Sensibiliser les décideurs clés au sujet des priorités de réconciliation et d'édification de la paix.

Les activités d'AIP sont choisies en fonction de leurs aspects de médiation et sont conçues pour créer un mécanisme viable auquel la base peut s'identifier pour une action intégrée de construction de la paix. Les actions doivent viser à :

- Renforcer la coopération entre les organisations de la société civile et les communautés locales ;
- Renforcer la capacité de la base à s'engager dans la construction effective de la paix ;
- Mettre en place les étapes pour une action intégrée à travers des tables rondes et des rencontres ;
- Fournir des analyses rigoureuses pour faciliter la mise en place des stratégies d'édification de la paix ;
- Procurer des ressources apprises et aider au développement des capacités.

2.2.2. Présentation du Projet

Le projet « *Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi* » est matérialisé par l'accord de coopération n° 00072123/PLCP signé au mois de juin 2010 entre le Programme des Nations Unies pour le Développement « PNUD » et Africa Initiative Programme « AIP ».

L'accord a porté sur un montant global d'USD 136.092,00 devant être mis à la disposition de AIP en quatre(4) tranches en vue de réaliser les activités consistant dans la collecte et analyse des informations en vue de la sensibilisation au désarmement, et ce dans les territoire d'Irumu, plus précisément la cité de Bunia(quartier SUKISA); Djugu dans les communautés de Fataki et Libi et enfin Mahagi.

Le but principal du Programme se rapporte à un seul domaine d'intervention qui est la préparation au désarmement communautaire.

L'objectif global du projet est la consolidation d'une paix durable par le désarmement communautaire, la réduction de la violence armée, circularisation maîtrisée et contrôlée des ALPC (Armes Légères et de Petit Calibre), l'établissement de la confiance et du dialogue permanent entre les communautés en vue de leur sécurité commune.

Les principales activités :

- Collecte et analyse d'informations en vue de préparer un désarmement communautaire ;

- Sensibilisation des populations des quatre communautés (Bunia, Fataki, Libi et Mahagi) en particulier et du District de l'Ituri en général sur les effets dévastateurs de la prolifération des ALPC illégalement détenues par des civils.

Pour la réussite du projet, il a été mis en place les stratégies ci-après :

- Collecte des données sur terrain par les animateurs ruraux sur base d'un questionnaire ;
- Contrôle de la qualité de la collecte d'information par les Experts chargés de programme ;
- Impliquer dans la sensibilisation les structures de la Police Nationale Congolaise et de la justice militaire;
- Exclusion de toute possibilité d'une remise d'armes contre l'argent, mais l'encouragement de la compensation de la remise volontaire d'armes avec les projets de relèvement communautaire.

Les résultats attendus sont exposés dans les tableaux ci-après, suivant les différentes tranches de financement :

1^{ère} Tranche : Période du 13 septembre 2010 au 20 octobre 2010

Indicateurs	Valeur de base
Nombre de semaine de réalisation de collecte et analyse d'informations	3
Nombre de questionnaires de 5 copies imprimés	11.231
Nombre de superviseurs recrutés	4
Nombre des animateurs ruraux recrutés	16
Nombre de questionnaires dépouillés et compilés	1.680
Nombre de jours de questionnaires et de compilation des résultats	7

2^{ème} Tranche : Période du 28 mai 2011 au 05 août 2011

Indicateurs	Valeur de base
Nombre de calicots imprimés pour la campagne de sensibilisation au DCV	12
Nombre de T-shirts imprimés pour la campagne de sensibilisation au DCV	800
Nombre d'affiches A1, avec message de paix en deux langues, imprimés pour la campagne de sensibilisation au DCV	2.000
Nombre d'autocollants imprimés pour la campagne de sensibilisation au DCV	500
Nombre de chanson composée et enregistrée localement pour la campagne de sensibilisation au DCV	1

2.2.3. Organisation financière et comptable du Projet

Par rapport au projet sous-revu, AIP n'a tenu aucune comptabilité formelle. Pour besoin de suivi, un journal de dépenses a été tenu en Excel suivant le format conseillé par le PNUD et un formulaire FACE est rempli et présenté à la demande de fonds.

L'AIP n'a pas justifié, par rapport au projet, d'une organisation comptable et financière structurée de manière à garantir l'exhaustivité des enregistrements, le traitement en temps opportun des données enregistrées et la mise à la disposition des utilisateurs des documents requis dans les délais.

2.2.4. Avances reçues

Au cours des exercices 2010-2011, le projet a bénéficié, conformément au programme établi dans l'accord, des avances de fonds suivant la cadence annuelle suivante :

Date	Libellé	Montant en USD
Année 2010	Avance PNUD	29.940,00
Année 2011	Avance PNUD	68.046,00
<i>Total de financement</i>		<i>97.986,00</i>

Aucune avance des fonds n'a été mise à la disposition du projet par le PNUD au cours de l'année 2012.

2.3. Notes annexes à l'état des prévisions et réalisations du Projet**2.3.1. Les informations fiables susceptibles de procéder aux activités de sensibilisation au désarmement communautaire sont obtenues**

Les dépenses relatives à cette rubrique s'analysent comme suit :

Description de la dépense	Dépenses AIP (USD)		
	Exercice 2010	Exercice 2011-2012	TOTAL
Phase préparatoire par élaboration des outils de collectes et des informations sur le DCV	8.657,00	0,00	8.657,00
Recrutement du personnel technique	2.141,00	0,00	2.141,00
Phase de collecte et d'analyse d'information	1.073,00	0,00	1.073,00
Dépouillement et compilation des résultats de la collecte d'information	2.700,00	0,00	2.700,00
Total	14.571,00	0,00	14.571,00

Ces paiements ont concerné respectivement les activités préparatoires à l'élaboration des outils de collectes et des informations sur le DVC, le recrutement du personnel technique, la collecte et l'analyse d'information ainsi que le dépouillement et compilation des résultats de la collecte d'informations.

2.3.2. La mise en niveau de la population quant aux informations sur les effets dévastateurs de la prolifération des ALPC et l'accord de principe sur "les modalités" de remise volontaire des armes illégalement détenues

Les dépenses de cette rubrique engagées par le projet se détaillent comme suit :

Description de la dépense	Dépenses AIP (USD)		
	Exercice 2010	Exercice 2011-2012	TOTAL
Elaboration et multiplication des outils de la sensibilisation	0,00	50.090,00	50.090,00
Atelier de mise à niveau des sensibilisateurs	0,00	0,00	0,00
Sensibilisation au désarmement civil volontaire	0,00	1.239,00	1.239,00
Organisation des forums d'échanges avec les OSC dans les 4 sites d'intervention	0,00	0,00	0,00
Séminaire de conscientisation des responsables religieux sur la nécessité de DCV	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	51.329,00	51.329,00

Ce poste concerne les activités de mise à niveau de la population quant aux informations sur les effets dévastateurs de la prolifération des ALPC et l'accord de principe sur les modalités de remise volontaire des armes illégalement détenues. Il s'était exécuté à la hauteur de près de 89% de son budget et a constitué environ 57% de l'ensemble de dépenses encourues effectivement par le projet sur la période sous-revu.

Les principales activités ont porté essentiellement sur la l'élaboration et multiplication des outils de sensibilisation et sur la sensibilisation au désarmement civil volontaire « DCV ».

2.3.3. Frais de gestion

Les dépenses relatives à la rubrique « Frais de gestion » engagées par le projet ont évolué de la manière suivante :

Description de la dépense	Dépenses AIP (USD)		
	Exercice 2010	Exercice 2011-2012	TOTAL
Mission suivi et évaluation	0,00	1.235,00	1.235,00
Personnel d'appui	0,00	11.500,00	11.500,00
Equipements	0,00	6.679,00	6.679,00
Fonctionnement	0,00	1.970,00	1.970,00
Transport et communication	0,00	1.625,00	1.625,00
Audit	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	23.009,00	23.009,00

Cette rubrique a été exécutée à près de 44% de ses prévisions sur la période programmatique sous-revue.

2.3.4. Frais Administratifs et Divers

Les frais administratifs engagés par le projet en 2011 se sont chiffrés à USD 1.000,00. Ils ne représentent que près de 24% de ses prévisions budgétaires.

2.3.5. Transfert au PNUD

Sur instruction de PNUD, il a été demandé au projet de reverser dans le compte bancaire du bailleur de fonds (PNUD) la somme restante non utilisée dans les activités du projet. Ce montant se chiffre à USD 8.000,00.

3. LETTRE DE GESTION

A Monsieur PACIFIQUE MUSAGHI-KUBOTA

Freddy

FIELD OFFICER /AIP

AFRICA INITIATIVE PROGRAMME

Bureau de Bunia-Ituri

République Démocratique du Congo.-

Au cours de la planification et de l'exécution des travaux en notre qualité d'auditeur externe recruté par le PNUD, nous avons procédé à la revue des procédures mises en place par votre Coordination en vue d'assurer la production des rapports financiers fiables, la sauvegarde des ressources du projet, la poursuite de ses objectifs et le respect des dispositions contractuelles et légales applicables aux projets financés par le PNUD dans le cadre de son programme sur la gouvernance judiciaire et sécuritaire.

Autrement, nous avons, conformément aux normes d'audit de l'IFAC, pris en compte le contrôle interne sur l'élaboration des états financiers comme base de la conception des procédures d'audit pour l'expression de notre opinion sur ces états financiers et non pour l'expression d'une opinion sur l'efficacité du contrôle interne. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

Notre revue, qui s'est effectuée sur base des sondages, n'a pas eu pour objectif de mettre en évidence toutes les faiblesses existant et de couvrir totalement les aspects opérationnels des procédures, mais de nous permettre d'évaluer le niveau des risques liés au contrôle, dans le but de déterminer la nature et l'étendue de nos procédures de validation des données (financements, dépenses et solde disponible) contenues dans les rapports financiers.

Dans ces perspectives, nous rappelons que notre objectif était d'obtenir une assurance raisonnable et non absolue sur l'existence et le fonctionnement adéquat des procédures de contrôle fiables sur lesquelles reposent les états financiers soumis à notre examen. Nous avons ainsi procédé respectivement à la revue des procédures dans le domaine de la gestion administrative, la gestion financière et comptable, la gestion des équipements, la gestion des ressources humaines, du système d'information et d'évaluation de l'état d'exécution du projet.

L'approche méthodologique suivie pour vérifier le fonctionnement effectif des contrôles internes identifiés, a consisté, d'abord aux entretiens de corroboration directs ou indirects avec le management du projet exécuté par AIP. Ensuite, elle a consisté à l'observation de la mise en œuvre de la procédure de contrôle ou d'activité de supervision et à l'examen des documents qui matérialisent la mise en œuvre de la procédure de contrôle et enfin à la réexécution des contrôles exercés, soit spontanément soit périodiquement.

Au cours de nos travaux, nous avons identifié certaines faiblesses de contrôle interne dans l'élaboration des états financiers du projet, que nous considérons significatives. Une faiblesse significative existe dans la conception ou le fonctionnement du contrôle interne lorsqu'elle ne permet pas à la Direction ou aux employés, dans le cours normal de l'exécution de leurs fonctions, de prévenir ou de détecter et de corriger à temps les anomalies dans les états financiers

Suivant les termes de référence, les observations d'audit que nous avons retenues dans la présente lettre de gestion comporte quatre éléments communs :

- 1) Situation ;
- 2) Critères ;
- 3) Effet, impact potentiel ou risque, et
- 4) Recommandation.

Du fait qu' AIP en est à sa première expérience d'audit avec le PNUD, les diligences mises en place par nos soins pour nous assurer de la mise en œuvre par cette dernière des recommandations des audits précédents ont demeuré inopérantes.

La présente lettre de gestion est structurée suivant les points ci-après :

1. Evaluation du niveau d'exécution physique du Projet,
2. Indication du niveau d'exécution budgétaire,
3. Chronogramme d'exécution du Projet,
4. Observations d'audit et recommandations
5. Plan de mise en œuvre des recommandations.

Nous tenons à souligner que les remarques contenues dans la présente lettre de gestion ne portent pas atteinte à la compétence et à l'intégrité du personnel du projet et d'AIP, que nous remercions par ailleurs pour sa collaboration et sa disponibilité au cours de notre mission.

Nous vous saurions gré de nous informer des dispositions utiles que vous jugez de prendre à la suite de nos observations et restons à votre disposition pour vous donner toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir de notre part.

En espérant que ce rapport réponde à vos attentes, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Pays, à l'expression de notre considération distinguée.

La présente lettre est destinée exclusivement à l'information et à l'utilisation du PNUD et d'AIP et ne peut être utilisée par des personnes autres que celles spécifiées.

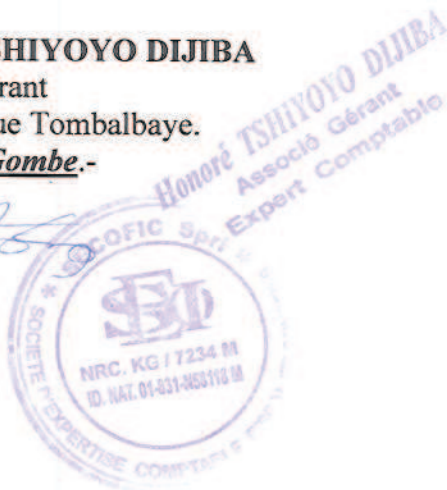
Kinshasa, le 11 mars 2013

Honoré TSHIYOYO DJIBA

Associé Gérant

1222, avenue Tombalbaye.

Kinshasa/Gombe.-



3.1. Evaluation du niveau d'exécution physique du Projet

De notre examen, il ressort que l'AIP n'a pas atteint globalement les objectifs fixés dans le Descriptif du Projet. En effet, il ressort des résultats d'enquêtes des préoccupations suivantes exprimées par la communauté, à savoir :

- Que la destruction des armes se fasse In Situ ;
- Que le projet éclaire la communauté sur le sort réservé aux remettants d'armes.

L'activité de sensibilisation n'avait pas encore commencé effectivement car l'AIP attendait les documents d'amnistie et de destruction des armes In Situ qui devraient être signés par le Gouvernement Central pour lui permettre un message clair à l'endroit de la communauté ciblée. Ces documents ne sont encore disponibles par le Gouvernement Central. Le projet, qui au départ était budgétisé pour 4 mois, venait de connaître ainsi un grand écart dans sa réalisation.

Le Budget global du projet ne décrit pas de manière chiffrée les résultats attendus suivants les différents indicateurs. Cet aspect ne permet pas une appréciation quantifiée sur le niveau d'exécution physique du Projet.

3.2. Indication du niveau d'exécution budgétaire du Projet

Le taux d'exécution budgétaire global est de 71,94% et se détaille comme suit :

Période : du 15 juillet 2010 au 31 décembre 2012

N°	Désignation des lignes budgétaires	Prévisions budgétaires (USD)	Réalisations budgétaires (USD)	%
1.	Les informations fiables susceptibles de procéder aux activités de sensibilisation au désarmement communautaire sont obtenues	14.401,00	14.571,00	101,18%
2.	La mise en niveau de la population quant aux informations sur les effets dévastateurs de la prolifération des ALPC et l'accord de principe sur "les modalités" de remise volontaire des armes illégalement détenues	65.630,00	51.329,00	78,21%
3.	Frais de gestion	51.790,00	23.009,00	44,43%
4.	Frais Administratifs et Divers	4.271,00	1.000,00	23,41%
5.	Transfert au PNUD		8.000,00	
	Total	136.092,00	97.909,00	71,94%

3.3. Chronogramme d'exécution du Projet

Le projet « Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi » couvert par l'Accord de coopération n° 00072123/PLCP a débuté ses activités au cours de l'exercice 2010. Suivant cet accord, le projet devrait s'étendre sur 4 mois et expirera après une période de 7 mois.

Les activités auditées couvrent la période programmatique du 15 juillet 2010 au 31 décembre 2012, période s'inscrivant dans la période d'audit exercice fiscal 2012 du PNUD.

3.4. Observations d'audit et Recommandations

A. RESSOURCES HUMAINES

3.4.1. Inexistence de dossier formalisé sur le processus de recrutement de personnel du projet et des animateurs ruraux

Situation :

Nous n'avons pas obtenu de l'AIP de dossiers complets pouvant nous rassurer du respect, par l'AIP, de différentes étapes relatives au recrutement de son personnel et des animateurs ruraux telles que décrites dans le manuel de procédures.

Critère :

- Gestion moderne du personnel ;
- Dispositions du manuel des procédures.

Effet, impact potentiel ou risque :

- Non-respect des procédures de gestion ;
- Risque d'arbitrage dans la sélection et l'embauche du personnel du projet et des animateurs ruraux.

Niveau de risque : FAIBLE

Recommandation :

Veiller à la constitution de dossier complet relatif à l'embauche du personnel du projet et des animateurs ruraux dans le respect strict des instructions inscrites dans le manuel de procédures.

Commentaires de la coordination du projet

Ce manuel de procédures précisent les étapes relatives au recrutement du personnel qui ont été toutes respectées, signalons ici que toutes ces procédures ont été respectées même si les superviseurs et animateurs à la phase de collecte et analyses des informations ont été recrutés pour une période de 1 mois seulement.

3.4.2. Non évaluation du personnel affecté au projet durant toute la période couverte par l'Audit

Situation :

Le projet n'a pas présenté à l'équipe en mission les fiches d'évaluation des performances des agents affectés au projet. Par ailleurs, aucun critère n'a été communiqué à l'équipe pour une telle évaluation.

Critère :

Les procédures de gestion administrative édictées par le PNUD et par l'orthodoxie de gestion moderne du personnel.

Effet, impact potentiel ou risque :

Difficulté d'apprécier l'efficacité du personnel et sa contribution à la réalisation des objectifs du programme confié à l'AIP.

Niveau de risque : FAIBLE

Recommandation :

- Procéder à la définition des critères précis, objectifs et détaillés pour une appréciation objective du personnel du projet.

- Procéder à l'évaluation régulière du personnel du projet.

Commentaires de la coordination du projet

C'est l'idéale mais cette tâche est quasi difficile pour un superviseur/animateur recruté pour une période de 1 mois (presque à la tâche) tels sont les cas du présent projet qui lui-même n'était fixé sur une période de quatre mois.

B. FINANCES

3.4.3. Non respect du code des impôts et de la législation sociale en vigueur en RDC

Situation :

L'AIP n'a pas mis à notre disposition des états de déclaration, ni de paiement de l'IPR et de l'IRL. La correspondance de la DGI à l'AIP en date du 13/02/2008 fait état du constat de non-paiement et de non-déclaration des IPR et IRL et jusqu'alors la situation n'est pas régularisée.

Il en est de même de déclaration et paiement de cotisation sociale à l'INSS pour la période sous revue.

Critère :

Les dispositions du code des impôts et de la législation sociale en vigueur en RDC.

Effet, impact potentiel ou risque :

- Risque de paiement des pénalités fiscales et sociales en cas de contrôle fiscal et de sécurité sociale,
- Risque d'allocation des ressources du projet à de fins non budgétisées,
- Risque de non réalisation des objectifs assignés au projet.
- Mauvaise application des dispositions du Code de travail.

Niveau de risque : **MOYEN**

Recommandation :

Retenir à la source l'IPR et l'INSS quote-part ouvrière, les déclarer au FISC et à la Sécurité Sociale et les payer dans les délais légaux.

Commentaires de la coordination du projet

Ce projet était réalisé en consortium AIP & CRISPAL-Afrique ce dernier n'avait ni N° d'impôt moins encore de l'INSS donc il était difficile de payer l'impôt pour une catégorie de personnel et non pour une autre, le contrat de service sont souvent exempté de taxation d'impôts.

Par rapport à la correspondance de 13/02/2008 certaines preuves de payement ont été déposées à la DGI stipulant que AIP ne payera les IPR que si est seulement si le projet le prévoit, souvent des modiques sommes sont versées sous formes des primes sont payés au personnel d'appui au projet et pour une durée du projet dépassant rarement trois mois.

3.4.4. *Irrégularités dans le classement des pièces justificatives et d'autres documents financiers*

Situation :

La revue des pièces justificatives qui soutiennent les opérations passées dans les livres du projet révèle l'inexistence au classement de plusieurs pièces de liquidation des dépenses effectuées par le projet. En outre, l'accès aux pièces justificatives ne nous a pas été facilité suite à leur mauvais classement.

Critère :

Les dispositions de la loi comptable en vigueur en RDC et dans les systèmes des Nations-Unies.

Effet, impact potentiel ou risque :

- Difficulté de contrôle ;
- Risques de pertes des informations ;
- Incertitude sur la fiabilité des enregistrements ;

- Non-respect des dispositions légales et contractuelles en matière de tenue de la comptabilité.

Niveau de risque : MOYEN.

Recommandation :

- Améliorer le système de classement des pièces justificatives en vue de rendre aisée la consultation et la recherche des pièces comptables ;
- Bien disposer les pièces justificatives, suivant la nature des opérations, afin de faciliter leur identification et consultation par opération ;
- Prévoir le double de classement des originaux afin de se prémunir contre tout risque de perte.

Commentaires de la coordination du projet

Un problème de classement des dossiers financiers et certains documents administratifs importants au projet a été constaté, il est dû aux perturbations connues lors du déménagement (lors du processus de chargement et déchargement dans le véhicule). Ce classement est entrain d'être mis en ordre dans les jours qui viennent pour répondre aux exigences du bailleur et clauses du contrat signé avec lui.

3.4.5. *Absence de logiciel comptable*

Constats

Nous avons noté qu'AIP ne dispose pas d'un logiciel comptable pour l'enregistrement et le suivi de ses transactions. Celles relatives au projet sous-examen ont été suivies dans des livres comptables tenus en Excel.

Critère :

Orthodoxie de la gestion comptable moderne.

Effet, impact potentiel ou risque :

- Risque de non fiabilité des états financiers ;
- Risque d'erreurs.

Niveau de risque : MOYEN

Recommandations

Se doter d'un logiciel performant pour la tenue d'une comptabilité régulière.

Commentaires de la Coordination du Projet

Merci pour ce rappel, sauf que AIP dispose sur son ordinateur ce logiciel mais en pleine formation sur son utilisation, son comptable a trouvé mieux ailleurs d'où logiciel existe mais pas une personne surtout que c'est depuis Octobre 2011 que le personnel attaché au projet ont tous étaient mis en congé technique et libres de tout engagement.

3.4.6. Absence de back up systématique des informations financières et administrative

Constats

Lors de nos investigations, nous avons relevé qu'AIP ne sécurisait pas ses données informatiques par le back up systématique sur des mémoires externes aux ordinateurs de bureau.

Critère :

Gestion prudentielle moderne.

Incidence et risque

Risque de perte des données en cas de sinistre.

Niveau de risque : MOYEN

Recommandations

Veillez à la sauvegarde des données informatiques sur des mémoires externes à garder en dehors des bureaux.

Commentaires de la Coordination du Projet

Ces documents sont conservée sur un DVD, un flash disque de 2GB au bureau de AIP mais la recommandation sera mise à profils dans la prochaine étape et capitalisée pour le projet.

C. GESTION DES ACTIFS

3.4.7. Absence d'évidence de prise d'inventaires physiques des actifs du projet au 31/12/2012 ainsi que de codification (marquage) sur les biens du projet

Situation :

Nous n'avons obtenu d'aucune évidence que les inventaires physiques des équipements du projet achetés grâce aux fonds du PNUD ont été réalisés au 31/12/2012.

En outre, ces immobilisations du projet audité ne sont pas codifiées et de ce fait, ne portent aucun signe distinctif des autres.

Critère :

- Dispositions des procédures de gestion dictées par le bailleur ;
- Gestion patrimoniale moderne.

Effet, impact potentiel ou risque :

- Difficulté de suivi et de contrôle ;
- Violation des procédures du bailleur.

Niveau de risque : MOYEN

Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD/ULCP)

Projet : « Collecte et analyse des informations pour une sensibilisation communautaire au désarmement civil volontaire dans les 4 sites de Bunia : Sukisa, Fataki, Libi et Cité de Mahagi » exécuté par AIP

Rapports d'audit – Période : Du 15 juillet 2010 au 31 décembre 2012

Recommandation :

Les travaux de prise d'inventaires physiques des immobilisations et des stocks du projet doivent être effectués et consignés dans des Procès-verbaux, datés et signés par ceux qui ont réalisé lesdits travaux d'inventaires physiques. Le marquage de signes distinctifs sur les biens du projet doit être opéré.

Commentaires de la coordination du projet

Ce travail s'est passé dans un climat des frustrations du fait que le projet en lui-même est sensible par rapport au climat de recrudescence de l'insécurité grandissant dans la cité de Bunia. La liste des inventaires physiques actualisée n'a pas été mise à la disposition de l'auditeur suite à la frustration que nous avons eu pour deux raisons.

- 1. La personne s'est présentée à notre office avec un OM qui n'est pas contresigné par le bailleur et même le bureau terrain sera informé de cet audit 24h avant.*
- 2. La non-notification officielle du bailleur à son partenaire pour cet audit externe a fait qu'un climat de frustration s'est interposé entre AIP et l'auditeur.*

3.4.8. Absence de documents relatifs à l'affectation de certains équipements du projet dans les sites d'opérations

Situation :

Nous n'avons, au cours de nos travaux, relevé que certains équipements du projet notamment les motos et les vélos ont été affectés dans certains sites d'opérations. Cependant, cette affectation n'est pas couverte par une note ou document de la coordination du projet.

Critère :

Les procédures de gestion administrative édictées par le PNUD et par l'orthodoxie de gestion du patrimoine.

Effet, impact potentiel ou risque :

- Risque d'abus dans la gestion et la protection des équipements du projet ;
- Difficulté de suivi et de contrôle.

Niveau de risque : MOYEN

Recommandation :

- Veiller couvrir toute affectation des équipements du projet en dehors du siège par un document administratif ;
- Exiger des responsables de sites l'établissement de rapport régulier relatif à la gestion des équipements du projet mis à leur disposition ;
- Effectuer, au besoin, des missions de contrôle des dits équipements.

Commentaires de la coordination du projet

C'est vraie que l'auditeur n'a pas vu les documents tels que souhaités ; cependant chaque superviseur (une moto) et animateur (un vélo phoenix) a signé une déchargé et la copie est gardée au bureau de AIP seulement le déménagement du bureau (du Boulevard de la libération Q Lumumba vers le N° 17 sur Av logo II quartier Bankonko) a perturber le classement des différents documents actuellement le bureau reclasse chaque document retrouvé à sa place.

D. GESTION DE TRESORERIE

3.4.9. Inexistence de Procès-verbal attestant la prise d'inventaire physique de caisse

Situation :

Nous n'avons obtenu d'aucune évidence que la caisse du projet sous examen a été systématiquement contrôlée au courant de la période d'exécution du projet, et particulièrement au 31/12/2012.

Critère :

Les procédures de gestion financière et comptable édictée par le PNUD et par l'orthodoxie de gestion financière moderne.

Effet, impact potentiel ou risque :

- Violation des procédures de gestion orthodoxe ;
- Difficulté d'attester de la fiabilité des états financiers ;
- Risque de non détection, en temps voulu, des irrégularités éventuelles en l'absence d'un inventaire physique.

Niveau de risque : MOYEN

Recommandation :

Procéder, de temps en temps et d'une manière régulière, au contrôle inopiné de la Caisse pendant l'exécution du projet, et obligatoirement à la fin de chaque année (fin d'exercice comptable). Sanctionné ce contrôle périodique (mensuel) par un Procès-verbal.

Commentaires de la coordination du projet

Toute la documentation du projet est bien mise en place sauf que pour des raisons citées ci-haut certaines réserves ont été émises pendant l'audit faisant que notre interlocuteur a pas réalisé son travail avec toutes les facilités.

3.4.10. Non tenue de livre de banque et d'états périodiques de rapprochement bancaire

Situation :

Au cours de nos travaux d'audit, nous avons constaté qu'AIP ne dispose pas de livre de banque, document comptable de base recommandé par la législation comptable. En outre, le projet n'élabore pas les états de rapprochement des opérations bancaires. Enfin, aucun extrait bancaire du projet n'a été mis à notre disposition.

Critère :

Les procédures de gestion financière et comptable édictée par le PNUD et par l'orthodoxie de gestion financière moderne.

Effet, impact potentiel ou risque :

- Risque de non détection d'erreurs et d'irrégularités dans la comptabilisation des opérations bancaires
- Absence de suivi des mouvements des comptes financiers tant au niveau des recettes que des dépenses auprès de la banque
- Difficulté dans la justification systématique des écarts qui pourraient résulter entre la banque et le compte bancaire de l'entreprise.

Niveau de risque : MOYEN

Recommandation :

- Mettre en place le livre de banque et veiller à sa tenue régulière ;
- Elaborer périodiquement et correctement les états de rapprochement bancaire et les soumettre à l'approbation des autorités hiérarchiques du projet ;

- Obtenir, auprès de la banque, des extraits bancaires mensuels pour le compte bancaire du projet.

Commentaires de la coordination du projet

Observation acceptée.

E. ADMINISTRATION GENERALE

3.4.11. Inexistence d'un organigramme

Situation :

Nous avons constaté lors de nos travaux d'investigations l'absence d'un organigramme approprié définissant d'une manière claire les liens hiérarchiques et fonctionnels entre les différents membres du personnel du projet.

Critère :

Normes modernes d'organisation du travail.

Effet, impact potentiel ou risque :

Risque de conflit de compétence susceptible d'entraver la bonne exécution des activités du projet.

Niveau de risque : MOYEN

Recommandation :

Mettre en place un organigramme adapté à la taille et à la nature des activités du projet pour une gestion efficace et harmonieuse des activités du projet.

Commentaires de la coordination du projet

Ok ce constat a été réel sauf les investigations n'ont pas été approfondies faute de temps matériel mais le VADE MECUM de AIP reprend tous les postes de responsabilités et les descriptions des tâches telles que prévues par l'ONG AIP, un organigramme est attaché souvent au projet soumis au PNUD.

3.4.12. Absence du contrat de bail signé entre le projet et le bailleur

Situation :

Le projet n'a pas mis à notre disposition le contrat de bail conforme aux dispositions légales signées entre le bailleur et l'AIP.

Critère :

Procédures de gestion administrative moderne.

Effet, impact potentiel ou risque :

Risque d'exposer les activités du projet en cas de contestation qui pourrait intervenir sur le droit à l'occupation du logement.

Niveau de risque : MOYEN

Recommandation :

Procéder à la signature en bonne et due forme avec le bailleur.

Commentaires de la coordination du projet

C'est depuis Cinq mois seulement que AIP occupe ce nouveau bureau, le bailleur est un médecin à MAHAGI n'a pas terminé à aménager toutes les pièces devant être occupées par AIP c'est ainsi qu'il à la

place d'un contrat dument signé, a remis un reçu du montant versé par AIP en attendant de formaliser les procédures du contrat de bail.

3.5. Plan de mise en œuvre des recommandations antérieures

La coordination du Projet est à sa première expérience de contrôle avec le PNUD. Dans ces conditions, nous n'avons pas présentement un plan de mise en œuvre des recommandations antérieures à proposer.

===== **FIN DU RAPPORT** =====

4. ANNEXES

4.1. Annexe 1 : Etat de la Situation de Trésorerie certifié

Statement of Cash Position as at 31 DECEMBRE 2010

Country Office: DRC
Project title: "Collecte & analyses d' informations pour une sensibilisation communautaire pour un désarmement civil volontaire dans les 4 sites (Bunia, fataki, Libi, et Mahagi) en Ituri "
Award ID: 00072123
Period covered: 1er janvier au 31 décembre 2010

	Amount Local currency	Amount US \$
A Opening Fund Balance		
Cash in hand		\$ -
Bank		\$ -
Sub Total	-	\$ -
B Advance Received from UNDP during 2010		\$ 29 940,00
C Total Funds Available(A+B) for 2010	-	\$ 29 940,00
D Payments/Expenditure for 2010		\$ 29 940,00
E Exchange Gain/(Loss)	NA	
F Closing Fund Balance (C-D)	-	\$ -
G Closing Balance represented by:		
Cash in hand		\$ -
Bank		\$ -
Total	-	\$ -

Signed by: signature
Name: **MUSAGHI KUBOTA**
Pacifique

Title: chef de Bureau
Date: 27/02/2013

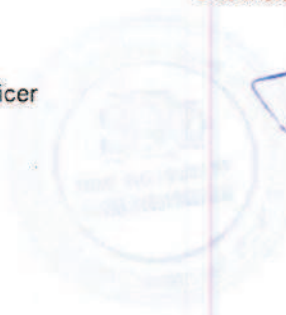
Signed by: signature
Name:
Title
Date:

Certified by: (stamp & signature)
Name: **Honoré TSHIYOYO DIJIBA**
Title: Associé Gérant
Name of the Audit Firm: **SECOFIC SPRL**
Date: le 27/02/2013

Signed by: signature

Name:

Title: UNDP RR/Country Director/Programme Officer



(Handwritten signature)
Honoré TSHIYOYO DIJIBA
Associé Gérant
Expert Comptable

Statement of Cash Position as at 31 DECEMBRE 2012

Country Office: DRC
Project title: "Collecte & analyses d' informations en vue d'une sensibilisation communautaire pour un désarmement civil volontaire "DCV" dans les 4 sites (Bunia, fataki, Libi, et Mahagi en Ituri "
Award ID: 00072123
Period covered: 1er janvier au 31 décembre 2012

		Amount	Amount
		Local currency	US\$
A	Opening Fund Balance		
	Cash in hand		\$ -
	Bank		\$ -
	Sub Total	-	\$ -
B	Advance Received from UNDP during 2011		\$ 68 046,00
C	Total Funds Available(A+B) for 2011 - 12	-	\$ 68 046,00
D	Payments/Expenditure for 2011 - 2011		\$ 67 969,00
E	Exchange Gain/(Loss)	NA	\$ -
F	Closing Fund Balance (C-D)	-	\$ -
G	Closing Balance represented by:		
	Cash in hand		\$ -
	Bank		\$ 77,00
	Total	-	\$ 77,00

Signed by: signature
 Name: **MUSAGHI KUBOTA**
 Pacificque
 Title: Chef de Bureau AIP
 Date: 28/02/2013

Signed by: signature
 Name:
 Title:
 Date

Certified by: (stamp & signature)
 Name: **Honoré TSHIYOYO DJIBA**
 Title: Associé Gérant
 Name of the Audit firm: **SECOFIC SPRL**
 Date: 28/02/2013



Honoré TSHIYOYO DJIBA
 Associé Gérant
 Expert Comptable

Signed by: signature
 Name:
 Title **UNDP RR/Country Director/Programme Officer**

4.2. Annexe 2 : Etat des actifs et de l'équipement certifié

4.3. Annexe 3 : Communication des résultats de l'audit

Tableau 1 – Modèle à l'intention des auditeurs ONG/NIM pour communication des résultats de l'audit l'état de dépenses du PNUD

Rapport combiné des dépenses du PNUD au 31 décembre 2012							
N° d'attribution	N° de projet	Montant audité et certifié (USD)	Opinion d'audit (sans réserves, avec réserves, défavorable, refus d'exprimer une opinion)	Montant total des réserves exprimées sur l'opinion d'audit (si l'opinion est avec réserves, défavorable ou refus d'exprimer une opinion)	Montant total de l'impact financier net (IFNI) des réserves exprimées sur l'opinion d'audit (avec réserves, défavorable, refus d'exprimer une opinion)	Raison (s) des réserves formulées sur l'audit et ventilation du montant (NFI) (USD)	
						Observation(s) qui ont entraîné des réserves sur l'opinion d'audit (indiquer le ou le numéro de l'observation ou des obs. et la page du rapport d'audit /de la lettre aux administrateurs)	
Award 00051109	00072123	29.940,00 ²⁰¹⁰ 67.969,00 ²⁰¹²	SANS RESERVE	N/A	N/A	N/A	N/A
			SANS RESERVE	N/A	N/A	N/A	N/A

Tableau 2 – Modèle à l'intention des auditeurs ONG/NIM pour communication des résultats de l'audit de l'état de position de trésorerie

État de position de trésorerie					
N° d'attribution	N° de projet	Valeur de l'état de position de trésorerie		Opinion d'audit - État de position de trésorerie	Montant total des réserves - État de position de trésorerie (USD)
		Au 31 décembre 2012 (USD)	Au 31 décembre 2012 (USD)		
Award 00051109	00072123	00,00 ²⁰¹⁰	77,00 ²⁰¹²	SANS RESERVE	N/A
				SANS RESERVE	N/A

Tableau 3 – Modèle à l'intention des auditeurs ONG/NIM pour communication des résultats de l'audit de l'état des actifs et de l'équipement

État des actifs et du matériel			
N° de l'attribution.	N° du projet	Valeur des actifs et du matériel Au 31 décembre 2012(cumulatif à partir du début du projet) (USD)	Opinion d'audit - État des actifs et de l'équipement)
Award 00051109	00072123	7.345,00	SANS RESERVE
			Montant total des réserves sur l'état des actifs et de l'équipement (USD)
			N/A

Tableau 4 –Modèle à l'intention des ONG/NIM pour communication des observations d'audit et recommandations

No d'attribution	No de projet	No de l'observation	Observation d'audit	Recommandation	Secteur de vérification	Gravité du risque	Projet/BP Remarques aux administrateurs
Award 00051109	00072123	3.4.1	Nous n'avons pas obtenu de l'AIP de dossiers complets pouvant nous rassurer du respect, par l'AIP, de différentes étapes relatives au recrutement de son personnel et des animateurs ruraux telles que décrites dans le manuel de procédures.	Veiller à la constitution de dossier complet relatif à l'embauche du personnel du projet et des animateurs ruraux dans le respect strict des instructions inscrites dans le manuel de procédures.	RESSOURCES HUMAINES	FAIBLE	Ce manuel de procédures précisent les étapes relatives au recrutement du personnel qui ont été toutes respectées, signalements ici que toutes ces procédures ont été respectées même si les superviseurs et animateurs à la phase de collecte et analyses des informations ont été recrutés pour une période de 1 mois seulement.
		3.4.2	Le projet n'a pas présenté à l'équipe en mission les fiches d'évaluation des performances des agents affectés au projet. Par ailleurs, aucun critère n'a été communiqué à l'équipe pour une telle évaluation.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Procéder à la définition des critères précis, objectifs et détaillés pour une appréciation objective du personnel du projet. ▪ Procéder à l'évaluation régulière du personnel du projet. 	RESSOURCES HUMAINES	FAIBLE	C'est l'idéale mais cette tâche est quasi difficile pour un superviseur/animateur recruté pour une période de 1 mois (presque à la tâche) tels sont les cas du présent projet qui lui-même n'était fixé sur une période de quatre mois.

No d'attribution	N° de projet	N° de l'observation	Observation d'audit	Recommandation	Secteur de vérification	Gravité du risque	Remarques aux administrateurs Projet/BP
Award 00051109	00072123	3.4.3	<p>L'AIP n'a pas mis à notre disposition des états de déclaration, ni de paiement de l'IPR et de l'IRL. La correspondance de la DGI à l'AIP en date du 13/02/2008 fait état du constat de non-paiement et de non-déclaration des IPR et IRL et jusqu'alors la situation n'est pas régularisée.</p> <p>Il en est de même de déclaration et paiement de cotisation sociale à l'INSS pour la période sous revue.</p>	<p>Retenir à la source l'IPR et l'INSS quote-part ouvrière, les déclarer au FISC et à la Sécurité Sociale et les payer dans les délais légaux.</p>	FINANCES	MOYEN	<p>Ce projet était réalisé en consortium AIP & CRISPAL-Afrique ce dernier n'avait ni N° d'impôt moins encore de l'INSS donc il était difficile de payer l'impôt pour une catégorie de personnel et non pour une autre, le contrat de service sont souvent exempte de taxation d'impôts.</p> <p>Par rapport à la correspondance de 13/02/2008 certaines preuves de payement ont été déposées à la DGI stipulant que AIP ne payera les IPR que si est seulement si le projet le prévoit, souvent des modiques sommes sont versées sous formes des primes sont payés au personnel d'appui au projet et pour une durée du projet dépassant rarement trois mois.</p>

		<p>3.4.4 La revue des pièces justificatives qui soutiennent les opérations passées dans les livres du projet révèle l'inexistence au classement de plusieurs pièces de liquidation des dépenses effectuées par le projet. En outre, l'accès aux pièces justificatives ne nous a pas été facilité suite à leur mauvais classement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer le système de classement des pièces justificatives en vue de rendre aisée la consultation et la recherche des pièces comptables ; ▪ Bien disposer les pièces justificatives, suivant la nature des opérations, afin de faciliter leur identification et consultation par opération ; ▪ Prévoir le double de classement des originaux afin de se prémunir contre tout risque de perte. 	FINANCES	MOYEN	<p>Un problème de classement des dossiers financiers et certains documents administratifs importants au projet a été constaté, il est dû aux perturbations connues lors du déménagement (lors du processus de chargement et déchargement dans le véhicule). Ce classement est entrain d'être mis en ordre dans les jours qui viennent pour répondre aux exigences du bailleur et clauses du contrat signé avec lui.</p>
	00072123	<p>3.4.5 Nous avons noté qu'AIP ne dispose pas d'un logiciel comptable pour l'enregistrement et le suivi de ses transactions. Celles relatives au projet sous-examen ont été suivies dans des livres comptables tenus en Excel.</p>	<p>Se doter d'un logiciel performant pour la tenue d'une comptabilité régulière.</p>	FINANCES	MOYEN	<p>Merci pour ce rappel, sauf que AIP dispose sur son ordinateur ce logiciel mais en pleine formation sur son utilisation, son comptable a trouvé mieux ailleurs d'où logiciel existe mais pas une personne surtout que c'est depuis Octobre 2011 que le personnel attaché au projet ont tous étaient mis en congé technique et libres de tout engagement.</p>
Award 00051109		<p>3.4.6 Lors de nos investigations, nous avons relevé qu'AIP ne sécurisait pas ses données informatiques par le back up systématique sur des mémoires externes aux ordinateurs de bureau.</p>	<p>Veillez à la sauvegarde des données informatiques sur des mémoires externes à garder en dehors des bureaux.</p>	FINANCES	MOYEN	<p>Ces documents sont conservée sur un DVD, un flash disque de 2GB au bureau de AIP mais la recommandation sera mise à profils dans la prochaine étape et capitalisée pour le projet.</p>

Award 00051109	00072123	3.4.7	<p>Nous n'avons obtenu d'aucune évidence que les inventaires physiques des équipements du projet achetés grâce aux fonds du PNUD ont été réalisés au31/12/2012.</p> <p>En outre, ces immobilisations du projet audité ne sont pas codifiées et de ce fait, ne portent aucun signe distinctif des autres.</p>	<p>Les travaux de prise d'inventaires physiques des immobilisations et des stocks du projet doivent être effectués et consignés dans des Procès-verbaux, datés et signés par ceux qui ont réalisé lesdits travaux d'inventaires physiques. Le marquage de signes distinctifs sur les biens du projet doit être opéré.</p>	GESTION DES ACTIFS	MOYEN	<p>Ce travail s'est passé dans un climat des frustrations du fait que le projet en lui-même est sensible par rapport au climat de recrudescence de l'insécurité grandissant dans la cité de Bunia, La liste des inventaires physiques actualisée n'a pas été mise à la disposition de l'auditeur suite à la frustration que nous avons eu pour deux raisons.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La personne s'est présentée à notre office avec un OM qui n'est pas contresigné par le bailleur et même le bureau terrain sera informé de cet audit 24h avant. 2. La non-notification officielle du bailleur à son partenaire pour cet audit externe a fait qu'un climat de frustration s'est interposé entre AIP et l'auditeur.
Award 00051109	00072123	3.4.8	<p>Nous n'avons, au cours de nos travaux, relevé que certains équipements du projet notamment les motos et les vélos ont été affectés dans certains sites d'opérations. Cependant, cette affectation n'est pas couverte par une note ou document de la coordination du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Veiller couvrir toute affectation des équipements du projet en dehors du siège par un document administratif ; ▪ Exiger des responsables de sites l'établissement de rapport régulier relatif à la gestion des équipements du projet mis à leur disposition ; ▪ Effectuer, au besoin, des missions de contrôle des dits équipements. 	GESTION DES ACTIFS	MOYEN	<p>C'est vraie que l'auditeur n'a pas vu les documents tels que souhaités ; cependant chaque superviseur (une moto) et animateur (un vélo phoenix) a signé une déchargé et la copie est gardée au bureau de AIP seulement le déménagement du bureau (du Boulevard de la libération Q Lumumba vers le N° 17 sur Av logo II quartier Bankonko) à perturber le classement des différents documents actuellement le bureau reclasse chaque document retrouvé à sa place.</p>

Award 00051109	00072123	3.4.9	Nous n'avons obtenu d'aucune évidence que la caisse du projet sous examen a été systématiquement contrôlée au courant de la période d'exécution du projet, et particulièrement au 31/12/2012.	Procéder, de temps en temps et d'une manière régulière, au contrôle inopiné de la Caisse pendant l'exécution du projet, et obligatoirement à la fin de chaque année (fin d'exercice comptable). Sanctionné ce contrôle périodique (mensuel) par un Procès-verbal.	GESTION DE TRESORERIE	MOYEN	Toute la documentation du projet est bien mise en place sauf que pour des raisons citées ci-haut certaines réserves ont été émises pendant l'audit faisant que notre interlocuteur n'a pas réalisé son travail avec toutes les facilités.
Award 00051109	00072123	3.4.10	Au cours de nos travaux d'audit, nous avons constaté qu'AIP ne dispose pas de livre de banque, document comptable de base recommandé par la législation comptable. En outre, le projet n'élabore pas les états de rapprochement des opérations bancaires. Enfin, aucun extrait bancaire du projet n'a été mis à notre disposition.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place le livre de banque et veiller à sa tenue régulière ; ▪ Elaborer périodiquement et correctement les états de rapprochement bancaire et les soumettre à l'approbation des autorités hiérarchiques du projet ; ▪ Obtenir, auprès de la banque, des extraits bancaires mensuels pour le compte bancaire du projet. 	GESTION DE TRESORERIE	MOYEN	Observation acceptée.
Award 00051109	00072123	3.4.11	Nous avons constaté lors de nos travaux d'investigations l'absence d'un organigramme approprié définissant d'une manière claire les liens hiérarchiques et fonctionnels entre les différents membres du personnel du projet.	Mettre en place un organigramme adapté à la taille et à la nature des activités du projet pour une gestion efficace et harmonieuse des activités du projet.	ADMINISTRATION GENERALE	MOYEN	Ok ce constat a été réel sauf les investigations n'ont pas été approfondies faute de temps matériel mais le VADE MECUM de AIP reprend tous les postes de responsabilités et les descriptions des tâches telles que prévues par l'ONG AIP, un organigramme est attaché souvent au projet soumis au PNUD.

Award 00051109	00072123	3.4.12	Le projet n'a pas mis à notre disposition le contrat de bail conforme aux dispositions légales signées entre le bailleur et l'AIP.	Procéder à la signature en bonne et due forme avec le bailleur.	ADMINISTRATION GENERALE	MOYEN	C'est depuis Cinq mois seulement que AIP occupe ce nouveau bureau, le bailleur est un médecin à MAHAGI n'a pas terminé à aménager toutes les pièces devant être occupées par AIP C'est ainsi qu'il à la place d'un contrat dument signé, a remis un reçu du montant versé par AIP en attendant de formaliser les procédures du contrat de bail.
----------------	----------	--------	--	---	-------------------------	-------	---

Nom et fonction de l'auditeur : **Honoré TSHIYOYO, Associé-Gérant.**

Signature de l'auditeur :



Date : le 21 mars 2013

Nom et timbre du cabinet d'audit : **SECOFIC SPRL**



Honoré TSHIYOYO DUBBA
 Associé Gérant
 Expert Comptable

4.4. Annexe 4 : Suivi des observations et recommandations des audits de l'année précédente

NON APPLICABLE CAR LE PARTENAIRE EST A SA PREMIERE EXPERIENCE



Combined Delivery Report By Project

Award Id : 00051109 PAUVRETE; RELEVEMENT COMMUNAUT	Period :	Jan-Dec (2012)			
Project # : 00072123 AREA BASED SECURITY COM ITURI	Impl. Partner :	00948 UNDP (Direct Execution)			
	Location :	Democratic Republic of Congo			
	Govt Disb	UNDP Disb	UN Agencies	Encumbrance	Total Exp
63340 - Proc Inps/Rest & Recup-IP Stf	0.00	3,942.00	0.00	0.00	3,942.00
63530 - Contribution to EOS Benefits	0.00	- 393.72	0.00	0.00	- 393.72
63550 - Contributions to MAIP	0.00	- 38.99	0.00	0.00	- 38.99
63560 - Contributions to Appendix D	0.00	- 70.88	0.00	0.00	- 70.88
71505 - UN Volunteers-Stipend & Allow	0.00	- 10,800.00	0.00	0.00	- 10,800.00
71620 - Daily Subsistence Allow-Local	0.00	5,369.00	0.00	0.00	5,369.00
72105 - Svc Co-Construction & Engineer	119,842.00	18,674.00	0.00	0.00	138,516.00
72425 - Mobile Telephone Charges	0.00	617.00	0.00	0.00	617.00
73410 - Maint. Oper of Transport Equip	0.00	1,424.00	0.00	0.00	1,424.00
74510 - Bank Charges	0.00	317.11	0.00	0.00	317.11
74599 - UNDP cost recovery chrgs-Bills	0.00	17.88	0.00	0.00	17.88
Total for Fund 04160	119,842.00	- 14,906.88	0.00	0.00	105,835.12
Total for Dept : 32408	119,842.00	86,674.81	0.00	0.00	206,516.81
Dept: 32415 (Dem Rep Congo-S/D Bukavu)					
Fund : 04000 (TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2))					
71505 - UN Volunteers-Stipend & Allow	0.00	7,200.00	0.00	0.00	7,200.00
71520 - UNV-Language Allowance	0.00	240.00	0.00	0.00	240.00
71525 - UNV-Hazard Pay	0.00	600.00	0.00	0.00	600.00
71535 - UNV-Medical Insurance	0.00	862.56	0.00	0.00	862.56
71536 - UNVs - Medical Evacuation	0.00	51.00	0.00	0.00	51.00
71540 - UNV-Global Charges	0.00	918.60	0.00	0.00	918.60
71550 - UNV-Resettlement Allowance	0.00	600.00	0.00	0.00	600.00
Total for Fund 04000	0.00	10,472.16	0.00	0.00	10,472.16
Fund : 04160 (TRAC 3 CONF PREV AND RECOVERY)					
61305 - Salaries - IP Staff	0.00	35,153.52	0.00	0.00	35,153.52
61310 - Post Adjustment - IP Staff	0.00	11,835.02	0.00	0.00	11,835.02
62305 - Dependency Allowances-IP Staff	0.00	4,393.50	0.00	0.00	4,393.50
62310 - Contrib to Jt Staff Pens Fd-IP	0.00	10,738.80	0.00	0.00	10,738.80
62315 - Contrib. to medical, social in	0.00	1,107.52	0.00	0.00	1,107.52
62320 - Mobility, Hardship, Non-remova	0.00	6,310.02	0.00	0.00	6,310.02
62340 - Annual Leave Expense - IP	0.00	5,457.81	0.00	0.00	5,457.81
63330 - Ed Grt Incl Trvl&Allow-IP Stf	0.00	11,286.75	0.00	0.00	11,286.75
63335 - Home Leave Trvl & Allow-IP Stf	0.00	4,624.98	0.00	0.00	4,624.98
63530 - Contribution to EOS Benefits	0.00	1,174.72	0.00	0.00	1,174.72
63535 - Contribution to Security	0.00	1,879.56	0.00	0.00	1,879.56
63540 - Contribution to Training	0.00	489.86	0.00	0.00	489.86
63545 - Contribution to ICT	0.00	704.84	0.00	0.00	704.84
63550 - Contributions to MAIP	0.00	93.96	0.00	0.00	93.96
63555 - Contribution to UN JFA	0.00	845.80	0.00	0.00	845.80
63560 - Contributions to Appendix D	0.00	140.96	0.00	0.00	140.96
65115 - Contributions to ASHi Reserve	0.00	3,054.28	0.00	0.00	3,054.28
65135 - Payroll Mgt Cost Recovery ATLA	0.00	386.28	0.00	0.00	386.28
71405 - Service Contracts-Individuals	0.00	36,221.36	0.00	0.00	36,221.36
71410 - MAIP Premium SC	0.00	22.78	0.00	0.00	22.78
71415 - Contribution to Security SC	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
71505 - UN Volunteers-Stipend & Allow	0.00	10,800.00	0.00	0.00	10,800.00
71525 - UNV-Hazard Pay	0.00	2,250.00	0.00	0.00	2,250.00
71535 - UNV-Medical Insurance	0.00	1,035.90	0.00	0.00	1,035.90
71540 - UNV-Global Charges	0.00	559.00	0.00	0.00	559.00
71550 - UNV-Resettlement Allowance	0.00	900.00	0.00	0.00	900.00
Total for Fund 04160	0.00	151,446.22	0.00	0.00	151,446.22



Combined Delivery Report By Project

Selection Criteria:

Business Unit : COD10
Period : Jan-Dec (2012)
Selected Award Id : ALL
Selected Fund Code : ALL
Selected Dept. IDs : ALL
Selected Projects : 00072123

Award Id : 00051109 PAUVRETE; RELEVEMENT COMMUNAUT	Period : Jan-Dec (2012)					
Project # : 00072123 AREA BASED SECURITY COM ITURI	Impl. Partner : 00946 UNDP (Direct Execution)					
	Location : Democratic Republic of Congo					
		Govt Disb	UNDP Disb	UN Agencies	Encumbrance	Total Exp
Dept: 32401 (Dem Rep Congo-Central)						
Fund : 04000 (TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2))						
71620 - Daily Subsistence Allow-Local		0.00	1,441.00	0.00	0.00	1,441.00
74510 - Bank Charges		0.00	12.25	0.00	0.00	12.25
74599 - UNDP cost recovery chrgs-Bills		0.00	8.94	0.00	0.00	8.94
Total for Fund 04000		0.00	1,462.19	0.00	0.00	1,462.19
Total for Dept: 32401		0.00	1,462.19	0.00	0.00	1,462.19
Dept: 32404 (Dem Rep Congo-Dem. Governance)						
Fund : 04000 (TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2))						
63365 - Special Oper Living Allow-IP		0.00	4,920.00	0.00	0.00	4,920.00
63540 - Contribution to Training		0.00	1,600.00	0.00	0.00	1,600.00
74510 - Bank Charges		0.00	55.42	0.00	0.00	55.42
Total for Fund 04000		0.00	6,575.42	0.00	0.00	6,575.42
Total for Dept: 32404		0.00	6,575.42	0.00	0.00	6,575.42
Dept: 32408 (Dem Rep Congo-Poverty Reduct'n)						
Fund : 04000 (TRAC (Lines 1.1.1 and 1.1.2))						
61305 - Salaries - IP Staff		0.00	48,974.60	0.00	0.00	48,974.60
61310 - Post Adjustment - IP Staff		0.00	9,948.45	0.00	0.00	9,948.45
62305 - Dependency Allowances-IP Staff		0.00	3,661.25	0.00	0.00	3,661.25
63530 - Contribution to EOS Benefits		0.00	393.72	0.00	0.00	393.72
63540 - Contribution to Training		0.00	6,400.00	0.00	0.00	6,400.00
63550 - Contributions to MAIP		0.00	38.99	0.00	0.00	38.99
63560 - Contributions to Appendix D		0.00	70.86	0.00	0.00	70.86
71405 - Service Contracts-Individuals		0.00	378.00	0.00	0.00	378.00
71505 - UN Volunteers-Stipend & Allow		0.00	10,800.00	0.00	0.00	10,800.00
71620 - Daily Subsistence Allow-Local		0.00	16,592.70	0.00	0.00	16,592.70
72220 - Furniture		0.00	3,400.00	0.00	0.00	3,400.00
72315 - Food & Textile Products		0.00	900.00	0.00	0.00	900.00
72510 - Publications		0.00	240.00	0.00	0.00	240.00
72605 - Grants to Instit & other Benef		0.00	-2,034.00	0.00	0.00	-2,034.00
73107 - Rent - Meeting Rooms		0.00	54.00	0.00	0.00	54.00
73410 - Maint, Oper of Transport Equip		0.00	396.00	0.00	0.00	396.00
74510 - Bank Charges		0.00	421.10	0.00	0.00	421.10
74599 - UNDP cost recovery chrgs-Bills		0.00	46.02	0.00	0.00	46.02
Total for Fund 04000		0.00	100,681.69	0.00	0.00	100,681.69
Fund : 04160 (TRAC 3 CONF PREV AND RECOVERY)						
61305 - Salaries - IP Staff		0.00	-19,454.60	0.00	0.00	-19,454.60
61310 - Post Adjustment - IP Staff		0.00	-9,948.45	0.00	0.00	-9,948.45
62305 - Dependency Allowances-IP Staff		0.00	-3,661.25	0.00	0.00	-3,661.25

1/5 CIA

Combined Delivery Report By Project

UN Development Programme
Report ID: ungl143p

Page 3 of 4
Run Time: 14-02-2013 08:02:59

Award Id : 00051109 PAUVRETE: RELEVEMENT COMMUNAUT	Period :	Jan-Dec (2012)			
Project # : 00072123 AREA BASED SECURITY COM ITURI	Impl. Partner :	00946 UNDP (Direct Execution)			
	Location :	Democratic Republic of Congo			
	Govt Disb	UNDP Disb	UN Agencies	Encumbrance	Total Exp
Fund : 26921 (CPR TTF Conflict)					
71405 - Service Contracts-Individuals	0.00	407.00	0.00	0.00	407.00
71620 - Daily Subsistence Allow-Local	0.00	226.00	0.00	0.00	226.00
72220 - Furniture	0.00	19,500.00	0.00	0.00	19,500.00
72325 - Chemical,Glass,NonMetallic Prd	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
73110 - Custodial & Cleaning Services	0.00	-5,850.00	0.00	0.00	-5,850.00
73125 - Common Services-Premises	0.00	-5,000.00	0.00	0.00	-5,000.00
73410 - Maint, Oper of Transport Equip	0.00	-184.00	0.00	0.00	-184.00
74510 - Bank Charges	0.00	77.34	0.00	0.00	77.34
74599 - UNDP cost recovery chrgs-Bills	0.00	8.94	0.00	0.00	8.94
Total for Fund 26921	0.00	9,185.28	0.00	0.00	9,185.28
Total for Dept : 32415	0.00	171,103.66	0.00	0.00	171,103.66
Total for Project : 00072123	119,842.00	265,816.08	0.00	0.00	385,658.08
Award Total :	119,842.00	265,816.08	0.00	0.00	385,658.08

Signed By: PACIFIQUE-MUSAGHI-KUB
Field officer
AIP - BUNIA

AIP
ARRA N°174344P
STRENGTHENING THE
COMMUNITY
1720-6 1430041407



Signed By :

Date : 18.02.2013

Honoré TSHITONGI DEBAY
Associé Gérant
Expert Comptable